

CONCOURS D'AGENT TERRITORIAL SPÉCIALISÉ PRINCIPAL DE 2^{ÈME} CLASSE DES ÉCOLES MATERNELLES
SESSION 2024

Épreuve écrite le 16 octobre 2024 à la Halle de Martigues, au Centre des Congrès Agora à Aubagne et au CDG 13 à Aix-en-Provence

- ❖ Nombre total d'inscrits : **1 848**
- ❖ Nombre total de postes ouverts : 185
- ❖ Nombre total de présents : **1 227**
- ❖ Taux total d'absentéisme : **33,60 %**

VOIES	Postes ouverts	Nombre d'inscrits	Nombre de présents	Taux d'absentéisme
EXTERNE	120	1 508	1 035	31,37 %
INTERNE	50	277	157	43,32 %
TROISIÈME VOIE	15	63	35	44,44 %
TOTAL	185	1 848	1 227	33,60 %

L'épreuve au concours externe est anonyme et corrigée par lecteur optique.

L'épreuve au concours interne et au troisième concours est anonyme et corrigée par deux correcteurs.

Il est attribué une note variant de 0 à 20. Cette note est multipliée par le coefficient correspondant. Toute note inférieure à 5/20 entraîne l'élimination du candidat.

Les résultats seront disponibles le **mercredi 27 novembre 2024** à partir de 18 heures et seront affichés au CDG 13 également à partir de 18 heures puis seront communiqués aux candidats via leur espace sécurisé. Il ne sera pas donné de résultats par téléphone. Les résultats pourront être consultés sur le site Internet www.cdg13.com.

L'épreuve orale d'admission est prévue du lundi 27 au vendredi 31 janvier 2025.

Les candidats admissibles recevront leur convocation et un plan d'accès au site d'examen au moins 15 jours avant le début de l'épreuve d'admission sur leur espace sécurisé.

Attention, ces dates sont communiquées à titre prévisionnel. Il appartient aux candidats de s'informer auprès des agents du service concours du CDG 13 ou de consulter régulièrement le site Internet du CDG 13.